

# RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN



## TROIS QUARTIERS, UNE COMMUNAUTÉ UNIE ET RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR

Chers citoyennes et citoyens de Verdun,

Je suis heureux de vous présenter, aujourd'hui, le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun pour l'année 2015, conformément à la Charte de la Ville de Montréal. Ce document fait état des résultats de l'exercice financier 2014, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour l'année 2016.

L'année 2014 a marqué le début de nombreux changements financiers et administratifs à Montréal et à Verdun. En plus d'une réforme administrative menée localement, visant à réduire notre taux d'encadrement et optimiser nos pratiques, plusieurs nouvelles politiques montréalaises sont en voie de transformer le cadre de gestion de l'arrondissement : du plan quinquennal de gestion de la main d'œuvre, en passant par la réforme du financement des arrondissements, jusqu'à l'harmonisation des politiques de déneigement et de collecte des matières résiduelles.

Ces changements ont tous pour objectif d'accroître l'efficacité de notre ville tout en améliorant les services aux citoyens. Nous n'avons donc pas hésité, en collaboration avec la direction de l'arrondissement, à participer à ce mouvement en revoyant nos façons de faire, en prenant part à des projets pilotes, etc.

Sur le plan des finances, cette participation s'est traduite par une gestion rigoureuse des dépenses et une planification à long terme des projets d'immobilisations, comme en témoigne le nouveau Plan de développement stratégique 2015-2025, conçu en concertation avec les citoyens.

Ainsi, au cours de l'exercice 2014, nous avons été en mesure de dégager un excédent de 777 000 \$ au niveau des dépenses de fonctionnement de l'arrondissement. En plus du remboursement des services centraux de 2,3 millions de dollars, cela nous a permis d'ajouter 3 millions de dollars à notre réserve financière.

Nous avons également pu atteindre un niveau exceptionnel d'investissements en projets d'immobilisations en 2014 et cela se poursuit en 2015, notamment grâce à la participation de la ville centre. Par nos choix d'investissements, vous verrez que notre administration poursuit de manière concrète les objectifs prioritaires identifiés de concert avec la population.

Pour les prochaines années, même si l'arrondissement dégage des surplus depuis plusieurs exercices, nous avons mandaté la direction de l'arrondissement afin qu'elle identifie des cibles d'économies potentielles qui nous permettront d'anticiper les changements à venir et de maintenir notre capacité d'investissement futur. Nous comptons également utiliser les surplus accumulés depuis de nombreuses années pour financer les projets d'envergure prévus, ceci afin de réduire le niveau d'endettement de l'arrondissement et mettre à profit ces sommes inutilisées. Ces diverses mesures et politiques permettront à Verdun de rénover ses équipements municipaux (auditorium, routes), de développer de nouveaux projets (plage) ou encore de se doter d'infrastructures qui lui font grandement défaut (centre aquatique, maison de la culture), sans créer une pression élevée sur les comptes de taxes.

Soyez assurés que c'est avec prudence et transparence, ainsi que la volonté de ne pas imposer de fardeau aux citoyens que notre administration gère les fonds publics, de sorte que Verdun puisse poursuivre sa mission visant à construire un milieu de vie inclusif, animé et de grande qualité.

Le maire de l'arrondissement

  
Jean-François Parenteau

## ÉTATS FINANCIERS 2014 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2014 avec un surplus de gestion de 3 023 600 \$. Ce surplus est principalement attribuable à des corrections effectuées par la ville centre (2 247 000 \$) pour le remboursement de certaines dépenses et à un excédent de 777 000 \$ des dépenses de fonctionnement de l'arrondissement, soit 1,9 % de son budget modifié, lequel était de 41 351 000 \$.

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

L'arrondissement a engagé des dépenses en immobilisations de l'ordre de 4 607 000 \$ en 2014, dont une somme de 4 255 000 \$ sera financée par emprunt et une somme de 352 000 \$ provenant du budget de fonctionnement, des surplus de l'arrondissement ou de subventions.

Une somme de 2 620 000 \$ a été allouée à la réfection routière pour réaliser des travaux de remplacement ou de réhabilitation de conduites d'égouts et d'aqueduc, de planage, de pavage et de réfection des trottoirs. À titre d'exemple, mentionnons la reconstruction des rues Rielle, Beatty, De Gaspé et Landreville ainsi que la réfection des boulevards LaSalle et de l'Île-des-Sœurs.

Environ 860 000 \$ ont été alloués pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et ainsi diminuer les frais d'entretien.

Une somme de 352 000 \$ a été dédiée aux parcs, espaces verts et mise en valeur des berges, permettant, entre autres, les réaménagements ou le début de travaux dans les parcs tels que George-O'Reilly, Arthur-Therrien (aire de skate) et Cooney.

Finalement, une somme de 775 000 \$ a été consacrée à l'entretien des bâtiments de l'arrondissement.

### ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2014

|                              | 2014         | 2013          |
|------------------------------|--------------|---------------|
| Total                        | Total        | Total         |
| Budget                       | Réalisations | Réalisations  |
| Transferts                   |              |               |
| Autres revenus               | (2)          |               |
| Contributions des promoteurs |              | 12 541        |
| Autres                       |              | (82)          |
| <b>0</b>                     | <b>(2)</b>   | <b>12 459</b> |

### AFFECTATIONS

|  |     |     |
|--|-----|-----|
| Activités de fonctionnement  |     | 41  |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés | 354 | 149 |
| 0  | 354 | 190 |

### FINANCEMENT PAR EMPRUNT

|              |              |               |              |
|--------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>Total</b> | <b>3 405</b> | <b>4 255</b>  | <b>1 868</b> |
| <b>3 405</b> | <b>4 607</b> | <b>14 517</b> |              |

### ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

|   |              |               |       |
|---|--------------|---------------|-------|
| Administration générale                 |              | 32            |       |
| Sécurité publique                       |              |               |       |
| Transport                               | 3 158        | 3 812         | 9 304 |
| Hygiène du milieu                       |              | 71            | 4 351 |
| Santé et bien-être                      |              |               |       |
| Aménagement, urbanisme et développement |              | 180           | 29    |
| Loisirs et culture                      | 247          | 544           | 801   |
| <b>3 405</b>                            | <b>4 607</b> | <b>14 517</b> |       |

## INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2015 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de 2015 prévoit des dépenses de 40 896 700 \$ alors que les revenus estimés par l'arrondissement sont établis à 1 793 800 \$. La direction de l'arrondissement continue d'effectuer une gestion rigoureuse de ses dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice financier.

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Pour l'année 2015, le Programme triennal d'immobilisations prévoit la réalisation de nombreux projets. Plusieurs sont en cours de réalisation et d'autres sont encore au stade de la planification. Les investissements inscrits en 2015 sont évalués à près de 25 281 000 \$, dont 9 096 000 \$ sont assumés par la ville centre et 3 512 000 \$ qui sont financés par le biais des surplus de l'arrondissement des années passées. Rappelons que cette enveloppe exceptionnelle de 25 281 000 \$ inclut le financement de 9 508 000 \$ pour le projet du lieu de diffusion culturelle (Guy-Gagnon), de 4 807 000 \$ pour le programme de réfection routière, de 2 200 000 \$ pour le projet de restauration de l'Auditorium et de 1 035 000 \$ pour les travaux requis pour le bassin de rétention du ruisseau des Hérons.

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2014

|                      | 2014          | 2013          |        |
|----------------------|---------------|---------------|--------|
| Total                | Total         | Total         |        |
| Budget               | Réalisations  | Réalisations  |        |
| Taxes                | 3             | 3             | 3      |
| Transferts           | 221           | 46            | 25     |
| Services rendus      | 3 553         | 3 901         | 3 669  |
| Imposition de droits | 1 182         | 990           | 521    |
| Amendes et pénalités | 115           | 104           | 116    |
| Intérêts             |               |               | 3      |
| Autres revenus       |               |               | 76     |
| Dotation budgétaire  | 35 212        | 35 202        | 35 924 |
| <b>40 285</b>        | <b>40 246</b> | <b>40 337</b> |        |

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

|   |               |               |        |
|---|---------------|---------------|--------|
| Administration générale                 | 5 414         | 5 533         | 4 879  |
| Sécurité publique                       | 467           | 420           | 1 091  |
| Transport                               | 14 250        | 13 451        | 13 511 |
| Hygiène du milieu                       | 5 668         | 5 261         | 5 832  |
| Santé et bien-être                      | 197           | 206           | 178    |
| Aménagement, urbanisme et développement | 2 410         | 2 325         | 2 253  |
| Loisirs et culture                      | 12 945        | 13 349        | 12 713 |
| Frais de financement                    |               |               |        |
| <b>41 351</b>                           | <b>40 545</b> | <b>40 457</b> |        |

Remboursement de la dette à long terme

|  |              |              |      |
|--|--------------|--------------|------|
| Activités d'immobilisations            |              |              | -41  |
| Surplus non affecté                    |              |              |      |
| Surplus affecté                        | 1 131        | 1 141        | 979  |
| Réserves financières et fonds réservés | -65          | -65          | -101 |
| Montant à pourvoir dans le futur       |              |              |      |
| <b>1 066</b>                           | <b>1 076</b> | <b>837</b>   |      |
|  | <b>777</b>   | <b>717</b>   |      |
|  | <b>2 247</b> | <b>946</b>   |      |
|  | <b>3 024</b> | <b>1 663</b> |      |

Corrections - Corporatif

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2016

Le budget d'exploitation de 2016 est en préparation. L'enveloppe budgétaire de 2016 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements. Le conseil d'arrondissement présentera ce budget aux citoyens lors d'une séance extraordinaire, en octobre prochain, qui portera exclusivement sur le budget de fonctionnement.

L'enveloppe de base du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 représente un montant de 12 345 000 \$, soit 4 115 000 \$ annuellement. À ce montant de base vient s'ajouter une enveloppe exceptionnelle au montant de 12 761 000 \$ pour la restauration de l'Auditorium de Verdun et la construction d'un centre aquatique. Les surplus des années antérieures, au montant de 3 931 000 \$, contribueront également à bonifier l'enveloppe budgétaire de base. C'est ainsi que pas moins de 29 037 000 \$ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets au courant des trois prochaines années.

**Pour l'année 2016, les investissements prévus sont :**

### Enveloppe de base : 4 115 000 \$

|   |                     |
|---|---------------------|
| Programme de réfection routière                         | <b>3 050 000 \$</b> |
| Programme de réaménagement de parcs et places publiques | <b>550 000 \$</b>   |
| Programme de remplacement de véhicules                  | <b>515 000 \$</b>   |

### Enveloppe exceptionnelle - Projets d'envergure : 11 154 000 \$

|  |                     |
|--|---------------------|
| Projet de restauration de l'auditorium | <b>7 223 000 \$</b> |
| Projet du lieu de diffusion culturelle | <b>2 231 000 \$</b> |
| Projet de la construction de la plage  | <b>1 700 000 \$</b> |

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Dans son rapport de 2014, le Vérificateur général a traité 13 dossiers quant à l'optimisation des ressources et des technologies de l'information. Parmi ceux-ci l'arrondissement n'a été impliqué directement dans aucun des travaux de vérification.

### RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

**Conseillers d'arrondissement ► 30 556 \$**  
**Pour le maire suppléant ► 143 \$ / mois**  
**Pour les présidents de commission ► 2 199 \$**

Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.

De plus, chacun des conseillers de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 7 281 \$ par année. Ces rémunérations et rémunérations additionnelles sont conformes au règlement sur la rémunération des élus (Règlement RCA01 210012)

### LISTE DES CONTRATS

Tel que requis par l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même contractant, octroyés depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière. Tous ces contrats pour la période du 24 septembre 2014 au 7 août 2015 inclusivement ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires.